

Madame BOCQUIER MF
5 All. Cantegrive
64600 Anglet

Référence : 1506975

ATTESTATION D'ASSURANCE SUR LES GARANTIES D'ASSISTANCE

La Compagnie EUROP ASSISTANCE INSURANCE, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française dont l'établissement est situé au 2 rue Pillet-Will 75009 Paris, France, atteste par la présente que la (les) personnes(s) suivante(s) :

MF BOCQUIER

est(sont) garantie(s) dans les conditions et selon les modalités prévues au contrat d'assistance, au titre et pour la durée de validité de la carte bancaire Gold Mastercard n°513781 expirant en 06/25, lors des séjours n'excédant pas 90 jours consécutifs, en CHILI pendant la période du 21 janvier 2024 au 21 février 2024.

Le contrat d'assurance prévoit* notamment en cas de Maladie et/ou Blessure telles que définies dans celui-ci :

- remboursement à titre complémentaire des frais médicaux engagés à l'étranger jusqu'à concurrence du plafond prévu par le contrat d'assistance (Maximum 155000 €).
- rapatriement en cas de maladie et/ou accident selon décision des médecins d'Europ Assistance
- rapatriement de la dépouille mortelle en cas de décès

Ces prestations et garanties s'appliquent également en cas d'infection à la COVID-19 au titre de la Maladie.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, dans le cadre des formalités d'obtention de visa, et ne saurait engager la Compagnie au-delà des limites, exclusions, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère, étant entendu que ces dernières sont accordées dans le respect des lois et règlements applicables.

A Saint-Denis, le 11 décembre 2023

Europ Assistance Insurance

Europ Assistance Italia S.p.A., au capital de
12 000 000 €, agissant par l'intermédiaire de sa
succursale française, 11-17 avenue François
Mitterrand, 93210 Saint-Denis
SIREN 897 600 359



Nicolas Sinz
Mandataire Général de la Succursale française
de Europ Assistance Insurance

*Sous réserve des cas d'exclusion mentionnés dans les conditions générales du contrat.